

COMPTE RENDU DU COMITE DIRECTEUR

23/03/2014

Présents : P. Le Boucher, P. Gueutier, E. Coulon, R. Compain, Y. Satin, H. Nivet, E. Diacono, R. Le Goff, F. Coudray, F Le Goff, Blanchot E. , Claude Dubouil

Excusés : N. Le Dantec, D. Portal, V. Roudot, F. Fabre, A Fautrat, R. Letertre, H. Delasalle, B. Boiron Layus, A.Martin,

Invités : Y Furet, L Bregeon

1. Point d'information :

- Colloque FFV développement : Le programme est présenté au CA ainsi que la délégation Costarmoricaine (P. Le Boucher, Y. Satin, Y. Furet)
- Côtes d'Armor Tour : Toutes les réunions avec les ports, villes et clubs se sont déroulées, nous avons donc l'accord de tous les partenaires pour cette édition 2014. Une réunion de lancement presse est prévu début mai. Les inscriptions sont lancées et la 1^{ère} newsletter a été diffusée.
- CNDS :
 - Au niveau des clubs nous avons pour l'instant 10 dossiers déposés et 3 ou 4 dossiers supplémentaires devraient nous parvenir cette semaine sachant que la date de dépôt à la DDCS est fixée au 24 mars 2014.
 - S'agissant du dossier du CDV la procédure d'instruction a évolué, les dossiers sont maintenant traités au niveau régional de manière globale pour les 4 CDVs + la Ligue. Nos actions doivent s'intégrer dans le PST Voile Bretagne (projet sportif territorial) et nous ne devons faire figurer un montant global de la demande CNDS dans notre budget prévisionnel 2014. Comme nous n'avons pas connaissance de ces nouvelles règles lors de notre dernière Assemblée Générale, nous sommes donc amenés à modifier le budget prévisionnel 2014. Les modifications sont adoptées à l'unanimité par le Conseil d'Administration.

2. Inscription des nouveaux élus dans les commissions suite à l'Assemblée Générale :

Le Président présente la liste et le fonctionnement des commissions du CDV aux nouveaux élus en leur proposant d'intégrer l'une d'entre elles.

3. Point par commission :

- **Sportive : Critères de réaffectation du matériel Ailes Marines**

Critères adopté à l'unanimité par le CA :

Optimist D1:

- Proposition de flécher 4 bateaux pour les coureurs "accédant" issus des optimists benjamins D2 passant sur un projet minime performance en septembre 2014. Actuellement il y a 1 potentiel de 7 coureurs benjamins dans cette situation. La répartition de ces 4 bateaux se ferait en fonction du classement optimist D2 benjamins du printemps 2014.
- Proposition de renouveler pour une nouvelle saison l'affectation de 6 bateaux aux 6 premiers minimes du championnat de Bretagne optimist performance 2014.
- Le quota de répartition "accédant / Ancien" est fixé chaque année début mars en fonction de la population de coureurs. Si le quota d'un des 2 groupes (accédant/ancien) n'est pas utilisé, il bascule dans l'autre groupe.

Laser D1:

- Un quota maximum de 2 bateaux pour les coureurs CER dont 1 pour un coureur accédant et 1 pour un ancien coureur.
- Un quota de 2 bateaux pour les coureurs "accédant" issus de la filière optimist (Appartenir à la liste des coureurs optimist minimes D1 ayant déjà participé à un championnat de France espoirs minime ou à défaut figurant dans les coureurs perf opti si aucun sélectionné au France et accédant à la première année de laser performance D1).
- Proposition de renouveler pour une nouvelle saison l'affectation de 3 bateaux 4.7 aux coureurs déjà dotés sur le critère d'accession 2013 et notamment en fonction de leur niveau national (Forte probabilité de sélection au France espoirs 4.7). Il s'agit de Jeanne Le Goff, Maël Garnier et de Antonin Diacono.
- Le quota de répartition "accédant / Ancien" est fixé chaque année début mars en fonction de la population de coureurs. Les bateaux du quota CER non utilisés bascule dans le quota "accédant" issu de la filière optimist, puis aux coureurs performances du printemps en fonction du classement du championnat régional si pas suffisamment de coureurs optimist.

Règlement du championnat dériveur minime double :

Afin de lancer une dynamique sur les dériveurs doubles en démarrant par les minimes, il est proposé de créer un championnat départemental dériveur double minime inter-séries (RS Féva, équipe,...)

Championnat de printemps 2014:

- 27 avril 2014 Challenge du Dé à Trégastel (régate TAVL)
- 9 mai 2014 St Quay-Portrieux (durant le stage dériveurs doubles prévu du 7 au 9 mai à St Quay-Portrieux)
- 8 juin 2014 Régate du Phare à St Quay-Portrieux (TAVL)

Championnat d'Automne 2014:

- 21 septembre 2014 Trophée des Sept Iles ASN Perros-Guirec (TAVL)
- 19 octobre 2014 Le Challenge du Roi Arthur B.N Ile Grande (TAVL)
- 2 novembre 2014 Trans Baie EV Trébeurden (TAVL)

Classements: sur les deux championnats toutes les régates comptent

- **Commission voile habitable : finalisation du règlement du Trophée habitable CCI 22**

Afin de mieux répartir la flotte dans les différentes catégories du Trophée un groupe de travail a étudié les possibilités de modification du règlement au niveau des coefficients OSIRIS des différentes catégories de classements.

Voici les propositions validées par le CA :

Grande course : bateaux dont le groupe OSIRIS net est supérieur ou égal à 21.5.

Course : bateaux équipés « régates » dont le groupe OSIRIS net est supérieur ou égal à 10 et inférieur à 21.5.

Croisière : bateaux de croisière dont le groupe OSIRIS net est inférieur ou égal à 18.

- **Commission Développement : Retour sur l'annulation du colloque projet de club et suite à donner :**

Seules 30 personnes étaient préinscrites ce qui n'était pas suffisant pour maintenir le colloque. Le sujet intéresse mais quelques freins ont été identifiés:

- Problème de date et de format
- Le ratio pros/élus
- Période d'élection municipale (après plus d'élus intéressés)

Des propositions pour la suite à donner seront faites lors de la prochaine commission développement.

- **Commission Voile à l'école :**

Point ETVD :

Liste d'attente: reste 3 écoles.

Rappel sur l'importance d'organiser assez tôt une réunion de calage sur site entre le Cpc, les maîtres des classes concernées et les clubs. A faire la semaine 20 ou 21 (12 au 23 mai), Les Cpc risquant d'être absents sur certaines dates pour cause de concours d'entrée dans les ESPE.

Point sur la communication: affiche, flyers seront distribuées dans chaque école via les Cpc.

Les outils de couleur réutilisables seront des bannières de couleurs différentes pour chaque équipe. Les enfants recevront et garderont un bracelet en silicone à la couleur de leur équipe.

Point sur projet USEP/FFV: La FFV a signé une convention au plan national. Dans ce cadre, un guide de la rencontre "voile" va être réalisé sur les bases du carnet de bord 22. Accord est donné pour son utilisation sous réserve de mention de propriété intellectuelle. Toujours dans ce cadre, une expérimentation va être menée lors de l'opération 2014/2015 sur le suivi d'une grande course au large via le logiciel "virtual regatta". Afin de pouvoir proposer l'offre aux classes, les dates de l'automne 2014 devront être avancées.

Point rythmes scolaires: discussion sur les modalités d'organisation dans différents club/communes, avec les solutions trouvées à la problématique du temps scolaire raccourci. Il reste à synthétiser ces éléments afin d'en faire émerger des problématiques communes et ainsi poser la question à la nouvelle directrice académique, Madame KIEFFER via le CPD et l'inspecteur en charge du dossier Luc Leblanc.

Rappel:

- possibilité d'aide financière via le CNDS pour la mise en place des nouveaux rythmes scolaires.

- Souhait de créer au niveau de NEB, un groupe de promotion des classes de mer et séjours de découverte en Bretagne à l'instar de celui de NEF.

4. questions diverses :

Une nouvelle demande d'affiliation émanant du Centre Nautique de Bréhec (passage d'une association à un établissement public) est soumise au CA. Celle-ci est validée.